

# La Vie du Cercle

n°115

**16 oct. Bourg  
& VALENCE**

## LE MOT DU PRÉSIDENT

**JOUR J - 221**

Chères Amies et Chers Amis Algérienistes,  
Suite aux déclarations inadmissibles et irresponsables tenus par le candidat Emmanuel MACRON lors de sa visite à Alger, je compte sur votre mobilisation pour transmettre à ce dernier votre indignation et votre colère et ainsi amplifier la vague enclenchée depuis cette prise de position, par le Cercle algérieniste (voir ci-dessous).

Comme si cela ne suffisait pas, ce candidat n'a rien trouvé de mieux, lors de son discours à Toulon, de lancer un «**je vous ai compris**» enflammé, aux Français d'Algérie. Ignorance, bêtise ou provocation, quelque soit « l'excuse » que l'on pourra lui trouver, il en demeure pas moins qu'il a insulté la France et l'ensemble des Français, au premier rang desquels ceux qui ont œuvré à la construction et à la défense de l'Algérie.

Par ailleurs, le Cercle algérieniste a déposé plainte auprès du tribunal de Grande Instance de Perpignan. Je vous renvoie à l'article ci-dessous.

Le mois dernier, notre ami Michel LAGROT nous retraçait la création d'Alger, capitale née d'une aventure unique dans l'histoire de France, à travers une passionnante conférence. Cette journée se termina par un repas heureusement convivial car, il faut bien le dire, la qualité gustative ne fut pas réellement à la hauteur de nos espérances. C'est la raison pour laquelle, nous changerons de traiteur pour notre prochaine conférence. Cette dernière nous permettra de découvrir ou redécouvrir l'histoire du Maréchal LYAUTEY. Venez nombreux !

Attention, je vous rappelle quelques

modifications de dates. Notre congrès national se déroulera les 3, 4 et 5 novembre à Hyères. Aussi, notre conférence de novembre sera déplacée au 12.

Avant cela, notez que l'inauguration de la plaque du souvenir, à Bourg-Lès-Valence, sera organisée le 16 octobre prochain.

N'oubliez pas la cérémonie et la messe pour les victimes innocentes du 26 mars, rue d'Isly à Alger.

N'oubliez pas également de nous retourner le bulletin d'adhésion et/ou de renouvellement que les retardataires trouveront dans l'enveloppe et nous aider ainsi à poursuivre notre action.

Au plaisir de vous retrouver très bientôt.  
Bernard CINI

## NOTRE PROCHAIN RENDEZ-VOUS

Conférence : « **Lyautey et l'Algérie** » présentée par le professeur honoraire Jean-Pierre PISTER

Le **Dimanche 9 avril 2017**  
A **10h30**

Salle **Général Edmond Jouhaud**, centre Culturel, 5 Rue Digonnet à Valence.  
Inviter vos amis. Un apéritif sera offert après la conférence.

### Le conférencier :

Algérieniste, Jean-Pierre Pister est professeur de Chaire supérieure honoraire et chevalier dans l'Ordre des Palmes Académiques. Il a d'abord exercé au Lycée Georges de la Tour à Metz. Il enseigna ensuite, jusqu'en 2010, l'Histoire en Khâgne au Lycée Henri Poincaré de Nancy et fut chargé de la préparation aux concours de l'École Normale Supérieure et des Instituts d'Études Politiques. Ses derniers travaux historiques et musicologiques ont porté sur Sibelius, Manuel de Falla, les dernières années de la Russie Tsariste, mais également sur Camille Saint-Saëns et l'Algérie et sur l'Espagne et l'Afrique du Nord au XX<sup>ème</sup> siècle.

Familier de l'Histoire de l'Algérie qu'il a souvent enseignée en Khâgne, Jean-Pierre Pister est marié à une Oranaise. Bien que né dans les Ardennes, il a suivi de près, adolescent, tout en vivant à Metz, la

tragédie de la fin de l'Algérie française.

### La Conférence :

Né à Nancy en 1854 dans un milieu de sensibilité monarchiste et légitimiste qui l'imprégnera toute sa vie, Lyautey intègre Saint-Cyr dès 1873. Un premier voyage en Algérie en 1878 le porte très tôt vers les questions coloniales, dans le cadre de l'élan vers l'Outre-Mer voulu par la III<sup>ème</sup> République. Il sert ainsi en Indochine puis à Madagascar dans le sillage de Gallieni, avant d'être affecté dans le Sud-Oranais, dans le secteur d'Aïn-Sefra pour pacifier la zone frontalière avec le Maroc. Promu, général de brigade en 1903 et de division en 1907, il se lie d'amitié avec Charles Jonnart, alors gouverneur de l'Algérie et reçoit le commandement de la division d'Oran en 1908. Intégré à la société oranaise, il participe, ainsi, à l'inauguration du nouvel opéra construit à l'initiative du maire Hippolyte Giraud. De plus en plus investi

dans la pacification des marches marocaines, il est un des artisans du Traité de Fès de 1912 et devient Résident général au Maroc. Il parfait ainsi sa théorie du protectorat, tout en pacifiant et en modernisant le pays. Il exercera cette fonction jusqu'en 1925 malgré un très court passage au Ministère de la Guerre de décembre 1916 à mars 1917. Promu Maréchal de France en 1921, il sera rappelé, sans grande élégance, en France, au moment de la guerre du Rif, par le gouvernement du Cartel des Gauches. Il donnera encore sa pleine mesure comme Haut-Commissaire de l'Exposition coloniale, en 1931, avant de se retirer dans son domaine lorrain de Thorey où il décède en juillet 1934.

La présente conférence, assortie de projections, se propose de montrer à quel point l'Algérie a servi de tremplin à Lyautey pour ce qui concerne la réussite de sa mission au Maroc.

### Dans une ambiance chaleureuse et pour rester entre amis, nous vous proposons le menu suivant :

- Galantine de canard pistachée et sa mesclun,
- Gigolette de poulet à la basquaise, risotto au chorizo
- Trilogie de fromages (verrine de fromage blanc et son coulis de framboise, tomme de Savoie, tartine de chèvre),
- Île flottante, café, vin.

Vous voudrez bien renvoyer le bulletin de participation ci-joint, accompagné de votre règlement au plus tard

le **samedi 1<sup>er</sup> avril 2017** à :

**Mireille ATTIAS - 102 Avenue de Provence  
26320 SAINT-MARCEL-LES-VALENCE.**

tél. 04 75 58 84 62 - email : mireille.attias@laposte.net

**CHANGEMENT  
DE TRAITEUR**

## DATES À RETENIR

- 26 mars : **Dépôt de gerbe** à la mémoire des victimes du 26 mars 1962 - **10h00** - Cimetière de Crest,
- 26 mars : **Messe** à la mémoire du massacre de la rue d'ISly (26 mars 62) - **18h30** - **Eglise Saint Jean - Valence,**
- 9 avr. : **Conférence de Jean-Pierre PISTER : « Lyautey et l'Algérie »** - **10h30** - Centre Culturel des Rapatriés.
- 25 juin : **Journée grillades** - **11h30** - Auberge-relais Macamp - Etoile sur Rhône

Alger ! Un sujet qui pourrait sembler banal. Il ne s'agissait pas de faire une visite touristique, mais de découvrir ici l'harmonisation d'un processus de construction englobant l'architecture, les structures sociales et l'économie. Car à l'inverse des villes qui se firent toutes seules, le cas d'Alger fut tout-à-fait particulier puisque de quasiment zéro, elle évoluera vers une existence normale et florissante. Michel LAGROT nous invita ici à un rappel des réalités historiques suivi d'une foule d'images pour la plupart d'époque, illustrant l'essentiel de son commentaire.



On sait qu'en arrivant à Alger en 1830, l'Armée Française prévoyait seulement la réduction de la piraterie et chasser la Régence Turque. Les troupes ignoraient si elles devraient rester, coloniser ce territoire, ou si elle se dirigeait vers une occupation pure et simple, restreinte ou totale, en ce vaste territoire où tout était à faire.

Dans la nébuleuse politique actuelle il est important de ne pas confondre les termes de *colonisation*, qui est une mise en valeur, et *colonialisme*, qui suggère un pillage et des profits, une occupation sans rien apporter, comme celle pratiquée jusque-là par les Turcs en Afrique du nord.

Le statut de la cité présentait des caractéristiques essentielles, justifiant alors son rôle de place stratégique entre l'Est du Maghreb et le détroit de Gibraltar car la plus proche de Marseille et des Baléares, entre la France et l'Afrique du Nord. Dans cette position de verrouillage (comme Toulon) la France prenait ainsi la Méditerranée en cisaille. De fait, il apparut évident qu'Alger serait automatiquement la capitale naturelle pour tout le territoire si on lui aménageait un grand port, avec les capacités administratives et militaires, pour des échanges commerciaux entre l'Afrique et la France.



Il fallait néanmoins considérer le fait que la cité, à l'époque, se limitait à la seule « Casbah », toute petite ville turque, ancienne, où il était très difficile de circuler, entièrement cernée par des fortifications jusque sur la mer.

La darse, le vieux port des Turcs de 3,5 hectares, s'avérait un bien piètre repère eu égard à la terreur semée par ses navires en Méditerranée. Non orienté au Nord mais à l'Est, fermé sur la partie Ouest aux vents dominants, peu profond, il n'était pas ce que l'on peut appeler un grand port. Alors que la plupart des ports se situent sur le même plan que leur ville, ici le front de mer était barré d'une falaise coupant la ville de son port.

L'avenir de la ville se dessinera sur deux axes : territoire et maritime. L'armée s'installait dans la cité car dehors se trouvait « le désert » : ni infrastructure, ni eau et une vulnérabilité aux attaques. L'installation dans l'urgence à l'intérieur des remparts s'avéra compliquée. L'Armée avait saisi les biens du Dey Turc, les biens publics et des donations religieuses, fontaines, places, mais très peu de domaine privé. Une bonne partie de la population craintive était partie. Sur 30.000 personnes, dont des captifs des Turcs, 12.000 indigènes partirent au Bled.

Entre 1830 et 1848, elle s'organisa et quatre plans d'urbanisme furent élaborés. Tous les ingénieurs, architectes et autres spécialistes furent des sommités à la pointe de la recherche et du progrès. Avec sa seconde ligne de fortifications, la cité ne pouvait accepter que 2 zones d'expansion. Elle comptait 3 portes : la *Porte Neuve*, vers la campagne et les 2 portes *Bab el Oued* et *Bab Azoun*.



Jusqu'en 1846 l'armée imagina au plus vite la voie Est-Ouest entre ces 2 portes pour le transit rapide : un tracé non rectiligne et un accès vers le Sud et la darse du port par l'Avenue de la Marine. Cela exigea quelques démolitions malheureuses, mais sous Napoléon III, Prosper Mérimée et Viollet le Duc sensibiliseront à la protection des bâtiments anciens et à la rénovation de beaucoup d'entre eux.

Le port devait aussi changer : avec son tirant d'eau et sa superficie minimaliste, la flotte française ne pouvait y manœuvrer. La superficie d'origine fut multipliée par 100. Une prolongation du port vers l'Est assurait sa protection et l'implantation des lignes des Compagnies maritimes, pour le trafic commercial.

Entre 1846 et 1848, avec une avalanche migratoire, des services civils et leur logistique, la colonisation agricole de la Mitidja, des expéditions vers Médéa,

Mascara et Constantine, il se fit clair que la France resterait en Algérie, nommée ainsi en 1839.

L'harmonisation d'Alger et son embellissement se multiplièrent. Des vagues migratoires comptaient des Français, Maltais, Siciliens, Sardes, Napolitains, migrants des Baléares et de la côte espagnole etc. Ces individus allaient constituer le « melting pot » algérien. Commerces, artisanat et petite industrie, telle l'usine de tabac Bastos à Bab el Oued, s'activèrent. La pêche en chaluts devint une innovation puisque ni les Kabyles, ni les turcs plus versés dans l'écumage des mers, ne s'étaient jamais investis à la pêche. Tous les rêves furent permis : Une gare maritime et ferroviaire pour ne pas embarrasser la ville, un opéra en 1853, des agrandissements, la falaise du front de mer ouverte par la rue de la république, des arcades et un projet audacieux qui ouvrirait la ville sur le port et la mer, avec un boulevard bâti sur des docks loués pour 99 ans à un investisseur (une société Maltaise, de droit Anglais), un Yacht club, un Musée des Beaux-Arts, des facultés de lettres, sciences, médecine, des logements, un tramway, l'un des premiers de France, des grands espaces verts, dont le plus célèbre d'entre eux, le Jardin d'Essai.

Tout ce que la France sut créer de plus beau s'offrit dans la création, la naissance d'Alger

Claire NAVARRO



Dans le cadre de l'exposition que nous avons programmée en 2018 intitulée **Français d'Algérie et guerre 1914-1918**, nous souhaiterions étoffer cette dernière par un panneau supplémentaire concernant nos aïeux, du même style que celui que vous trouverez ci-contre.

Pour cela, nous aurions besoin de copier vos archives personnelles si vous avez :

- Un aïeul né en Algérie,
- Une photo du grand père en tenue d'époque.
- Éventuellement une photo de famille

(avec femme et/ou enfant).

- Un document personnel type « carnet militaire, carte d'identité, ... ».

- Un résumé succinct le concernant (lieu de naissance, profession, date de mariage, nombre d'enfant, installation en métropole après 1962, date de décès, ...).

Nous comptons sur vous pour nous faire parvenir ses documents le plus rapidement possible.

Les originaux vous seront bien évidemment restitués.

## POILUS D'ALGÉRIE

**AZORIN Vincent**

Né le 9 février 1897 à La Sénia (département d'Oran)

tailleur, il vend ses produits sur le marché de Bostons.

Classe de recrutement : 1917. Classe de mobilisation : 1918. 18 ans.

Venu à la 11<sup>ème</sup> Compagnie d'un Escadron de Train, il est proposé pour un changement et arrive à la commission de réforme de Tlemcen pour l'insuffisance de robustesse et affecté au dépôt d'entraîneurs d'Artillerie n°2 stationné à Oum

Il rejoint ensuite le 216<sup>ème</sup> Régiment d'Artillerie de campagne qui met à disposition les canonniers.

Il prend part à la grande bataille de Verdun entre novembre et décembre 1916 (il est tué sur le front des soldats de Verdun sous le n° 20320).

Du mois de janvier au mois d'août 1918, il se distingue à la seconde bataille de la Marne au cours de l'offensive franco-américaine, peulde à la victoire des alliés.

Il est blessé à la 2<sup>ème</sup> batterie du 216<sup>ème</sup> Régiment d'Artillerie. Médaille de la Marne 1918.



## LE CERCLE ALGÉRIANISTE DÉPOSE PLAINE CONTRE EMMANUEL MACRON !



En déclarant, en février dernier en Algérie, que la France avait commis des crimes terribles, de la torture, de la barbarie, et que la colonisation de l'Algérie était un **crime contre l'Humanité**, Emmanuel MACRON a non seulement franchi un pas supplémentaire dans la repentance, mais a prononcé des paroles indignes et inacceptables, insultant gravement, la France, les Français d'Algérie, les Harkis, les musulmans fidèles à la France et les anciens combattants, en les assimilant, de fait, à des acteurs ou des complices de ce crime.

Cette déclaration est d'autant plus insupportable pour les Français d'Algérie, que plusieurs dizaines de milliers d'entre eux ont fait le sacrifice de leur vie, lors des deux Guerres mondiales, pour défendre la Nation.

Il est indispensable que chacun marque son indignation et sa colère.

Le Cercle algérianiste vous invite, en conséquence, à réagir massivement auprès du mouvement EN MARCHÉ d'Emmanuel

MACRON (voir adresses ci-dessous).

De son côté, la Fédération des Cercles algérianistes a déposé plainte contre ce candidat à l'élection présidentielle, le 28 février dernier.

C'est entre les mains du Doyen des Juges d'Instruction du Tribunal de Grande Instance de PERPIGNAN, ville emblématique pour les Français d'Algérie et lieu du *Mémorial des Disparus*, que la plainte a été déposée par Maître Gilles-William GOLDNADEL.

Quel que soit le regard personnel que l'on peut porter sur l'action de la France et des Français en Algérie, assimiler cette présence à un **crime contre l'Humanité**, tel que les lois internationales visant le régime nazi l'ont prévu, est, non seulement une hérésie juridique, mais revient à jeter le discrédit le plus infamant sur la mémoire des Français d'Algérie et de leurs aïeux.

Pour ajouter encore à l'injure dont ils sont l'objet, Emmanuel MACRON exige de la France qu'elle demande pardon, tout en étant lui-même dans le déni le plus total des souffrances subies par les Français d'Algérie, aussi bien dans le cadre du terrorisme mené par le FLN, que par l'épuration ethnique dont ils ont été victimes, en même temps que les musulmans fidèles à la France, en violation flagrante des accords d'Evian.

Les propos d'Emmanuel MACRON, en raison de leur gravité, ne sauraient être considérés comme l'expression d'une simple opinion excessive.

C'est la raison de cette plainte car, en faisant expressément référence

au symbole même de l'inhumanité universellement condamnée, Emmanuel MACRON, qui connaît le sens des mots, a injurié de manière irrémédiable, les Français d'Algérie.

Suite à l'envoi de quatre communiqués de presse traitant de ce sujet, plusieurs centaines de Français ont déjà envoyé leur courrier d'indignation à Emmanuel MACRON.

Envoyez le vôtre au plus tôt, à :

➤ Adresse postale : EN MARCHÉ - BP 80049 - 94801 - VILLEJUIF

➤ Mail : emmanuelmacron3@gmail.com ou contact@en-marche.fr

➤ Téléphone : 01 86 95 02 86



ALGER : Emmanuel MACRON se recueillant devant le Mémorial des Martyrs de la guerre d'indépendance.

## LE CENTENAIRE DES PUPILLES DE LA NATION

L'année 2017 sera marquée par le centenaire de la loi du 27 juillet 1917, relative aux Pupilles de la Nation. Ce public sera donc mis à l'honneur.

La Direction générale de l'ONACVG (Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre) organise, à l'occasion de ce centenaire, un événement dédié intitulé « **Pupilles d'hier et d'aujourd'hui, 100 ans d'Histoire** ». Cette manifestation aura lieu au mois de novembre 2017 et prendra la forme d'une rencontre entre 50 pupilles des conflits 39-45, d'Indochine et de la Guerre d'Algérie, et 50 pupilles des conflits récents, notamment d'actes de Terrorisme. L'Office souhaite que cet

événement, dédié à toutes les Pupilles de la Nation, soit l'occasion d'une confrontation de points de vue, d'opinions et de vécus entre ces générations successives.

Au niveau départemental, les services drôme-ardéchois de l'ONACVG souhaitent de leur côté, organiser une rencontre sur le thème des Pupilles de la Nation couplée à la « *Journée Solidarité* », courant 2017.

Afin de préparer cet événement, ils sollicitent notre aide pour recenser les éventuelles « pupilles de la Nation » adhérents ou sympathisants du Cercle algérianiste.

Nous vous demandons donc, de

bien vouloir nous transmettre au plus tôt : votre Date d'adoption; Motif de l'adoption; Nom (de jeune fille pour les femmes); Prénom; Adresse postale; Téléphone, Adresse Internet.

Cette contribution permettra à l'ONACVG d'actualiser ses informations et surtout de connaître les personnes adoptées dans un autre département et domiciliées maintenant en drôme-Ardèche.

En retour, vous serez invité à la rencontre commune organisée en Drôme-Ardèche et éventuellement invité aux cérémonies nationales.